

Taxe sur les logements vacants de Vancouver — Vacance déclarée en baisse de 67 % (2017–2024), attribution causale nuancée

City Innovation Library · Bonne pratique · Canada

Score de qualité : 62/100

Niveau de preuve : Modérées

Résumé

Depuis 2017, Vancouver taxe les logements vacants (1 % à 3 %). La vacance déclarée est passée de 1 131 (2017) à 787 (2019) et, selon le rapport municipal 2024, a reculé de 67 % depuis 2017, mais la ville prévient que l'effet de la taxe est difficile à isoler.

Dimensions clés

Dimension	Score
Evidence of impact / measured results	2/3
Transferability / demonstrated replication	2/3
Scalability	2/3
Sustainability / continuity	3/3
Innovation	2/3
Inclusiveness / equity	1/3
Multi-stakeholder collaboration	1/3

Évalué par C-NAPSE

Sources de données

[C-NAPSE web research](#) — consulté le 2026-10-24

[City of Vancouver](#) — consulté le 2026-10-24

[Global News: Empty Homes Tax results 2019](#) — consulté le 2026-10-24

[City of Vancouver: 2024 Empty Homes Tax annual report](#) — consulté le 2026-10-24

[Castanet: Vacant homes fall below 1,000](#) — consulté le 2026-10-24

Citer — Evidoria. *Taxe sur les logements vacants de Vancouver — Vacance déclarée en baisse de 67 % (2017–2024), attribution causale nuancée*. ID persistant : f0c29653-3539-4e58-a04d-c6d1bb7c69c2.